

GUIDE BONNES PRATIQUES RELATIF AU RUISSELLEMENT EN ZONE VITICOLE



Cerema Est



Les inondations par ruissellement : quelle gestion pour nos territoires ?

04 décembre 2023

Contexte et objectifs de l'étude



CONTEXTE

Un constat :

Depuis quelques années, la Côte des Bar est très touchée par les phénomènes orageux qui entraînent des coulées d'eau boueuse. Dans un contexte de changement climatique, une augmentation du phénomène est à craindre.

Des conséquences

Cela se traduit par des dégâts sur les réseaux publics, par une arrivée d'eau chargée en matières en suspension et en produits phytosanitaires dans les rivières et par une érosion des sols. Les zones urbaines ne sont pas non plus épargnées (inondations avec des habitations évacuées).

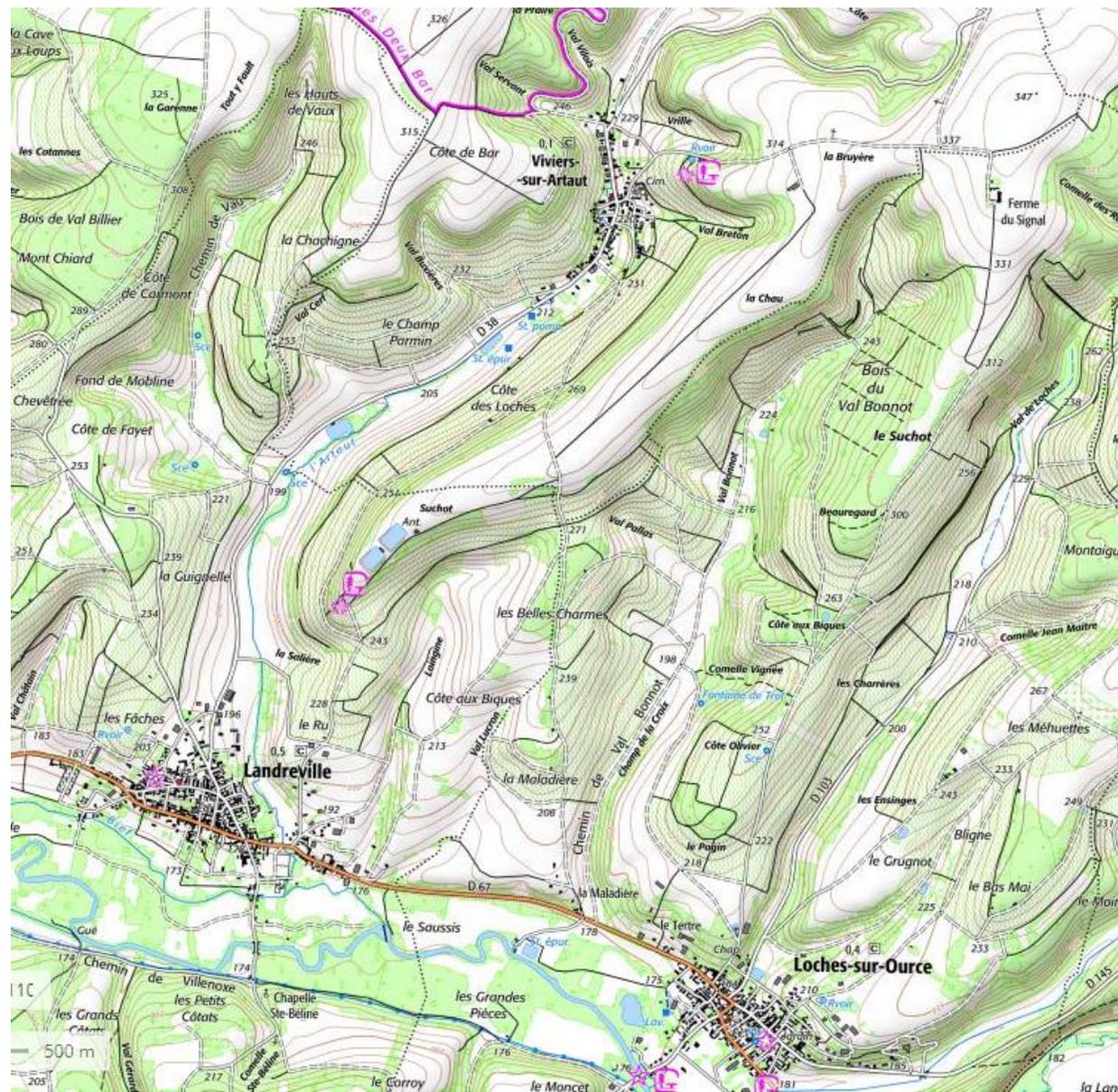
Volonté de la DDT 10 d'élaborer un guide pour :

- sensibiliser les acteurs du territoire, les impliquer dans un aménagement foncier plus pérenne,
- offrir à travers une cartographie du phénomène de ruissellement, une vision sur l'opportunité des opérations de planification et des pistes d'action de réduction de la vulnérabilité
- définir des stratégies locales et des mesures de lutte, issues d'une concertation avec les différents acteurs, en s'appuyant sur une synthèse des mesures existantes au niveau national.



ATTENTES ET OBJECTIFS

- **Nécessité de connaissance**
 - Localisation des phénomènes
 - Situation des zones de production
 - Identification des axes de transfert et d'accumulation
 - Impact des enjeux
- **Besoin de communication**
 - Etat et collectivités
 - Aménageurs
 - Agriculture
 - Particuliers
- **Enjeu de planification**
 - Quelle prise en compte du risque?
 - Quel impact sur/de l'aménagement?
 - Des mesures d'évitement, de réduction, de compensation ?
 - Des stratégies de lutte ?



Synthèse des mesures de lutte



HYDRAULIQUE DOUCE

Actions à la parcelle:

- Enherbement (inter-rang, chemins, bordures et tournières...)
- Fascines et haies
- Micro-terrassement

Actions déportées

- Bandes et chenaux/noues enherbés
- Prairies permanentes
- Fossés
- Diguettes végétales
- Zones de ralentissement/rétention, talus végétalisés
- Haies et bocage
- Bois, bosquets, ripisylve
- Plans d'eau



PRATIQUES CULTURALES

Sens de travail:

Planter la vigne perpendiculairement à la pente crée des micro-reliefs qui ralentissent à la fois les écoulements et permettent également une décantation des MES



Type de travail:

La décompaction des sols est une action qui va favoriser l'infiltration de l'eau à la parcelle et donc limiter le ruissellement.

Elle peut être atteinte par un travail du sol qui va augmenter la porosité et la rugosité de celui-ci à travers l'utilisation d'une sous-soleuse et/ou d'un décompacteur.

Type d'exploitation de la vigne :

L'implantation classique des vignes en champagne est majoritairement serrée et basse, sans inter-rang enherbé.

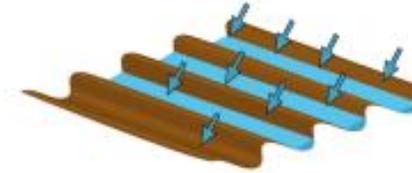
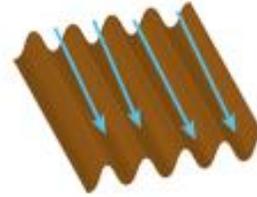
Lors de la fin de vie des parcelles actuellement exploitées et leur réimplantation, il conviendra de s'interroger sur la disposition des rangs de vigne et la gestion de l'inter-rang, sachant que des vignes plus hautes et plus larges facilitent la vendange et le passage des engins.

Gestion spatiale :

Diminuer la taille des parcelles afin de limiter les vitesses d'écoulement et l'érosion associée

Influence du sens du labour sur le ruissellement

Labour dans le sens de la pente : les sillons encouragent et concentrent le ruissellement, qui peut ainsi prendre de la vitesse et éroder davantage les sols.



Labour perpendiculaire à la pente : les sillons font obstacle au ruissellement en servant de minuscules barrages. Les écoulements restent plus diffus.



HYDRAULIQUE CLASSIQUE

Collecte et conduite :

- Caniveaux ouverts / Demi buses
- Les chemins hydrauliques
- Fossés
- Avaloirs
- Canalisations

Stockage, décantation, écrêtement :

- Les gabions
- Les décanteurs
- Les bassins
- L'infiltration



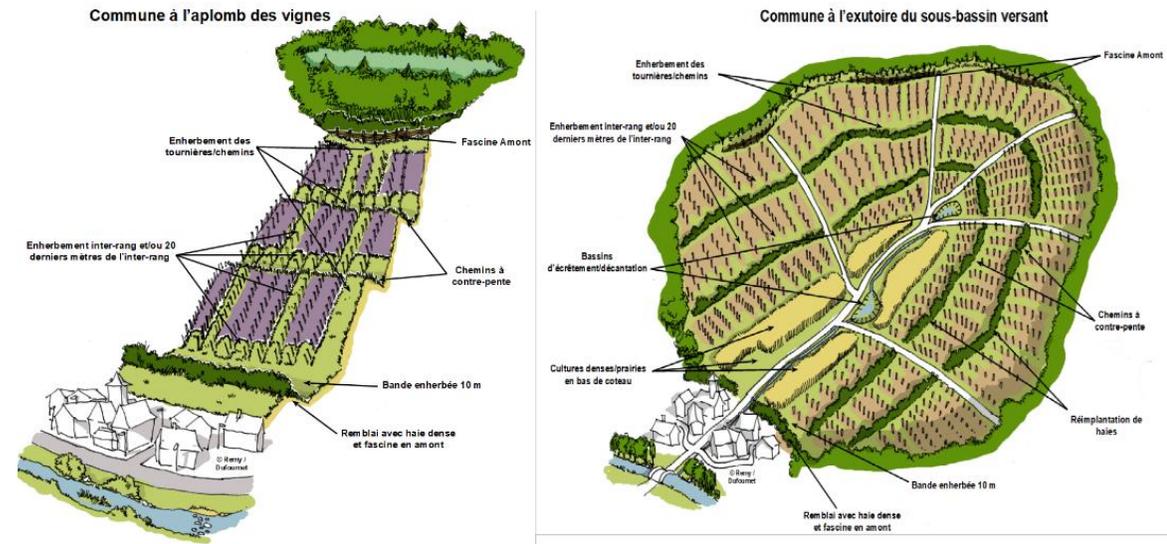
OUTILS ADMINISTRATIFS

Un certain nombre de dispositifs administratifs peuvent être utiles aux collectivités dans le cadre de la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols.

Les principales mesures s'appuient sur des dispositifs législatifs constitués par les différents articles des codes de l'environnement, de l'urbanisme, des collectivités territoriales, rural, forestier et civil.

- L'amélioration de la connaissance et de l'exposition aux risques naturels
- Les plans de prévention des risques naturels
- Le programme d'intérêt général
- La servitude
- Préemption et délaissement
- Réserve foncière
- Programme de lutte contre l'érosion des sols
- Gestion foncière en zone viticole
- Classement en zone boisée

Stratégies adaptées aux territoires



APLOMB DES VIGNES

• Enherbement

- tournières, charrois, chemins en travaillant des contre-pentes
- inter-rang ou à minima les 20 derniers mètres
- pourtour des fossés/cours d'eau et fossés à redents

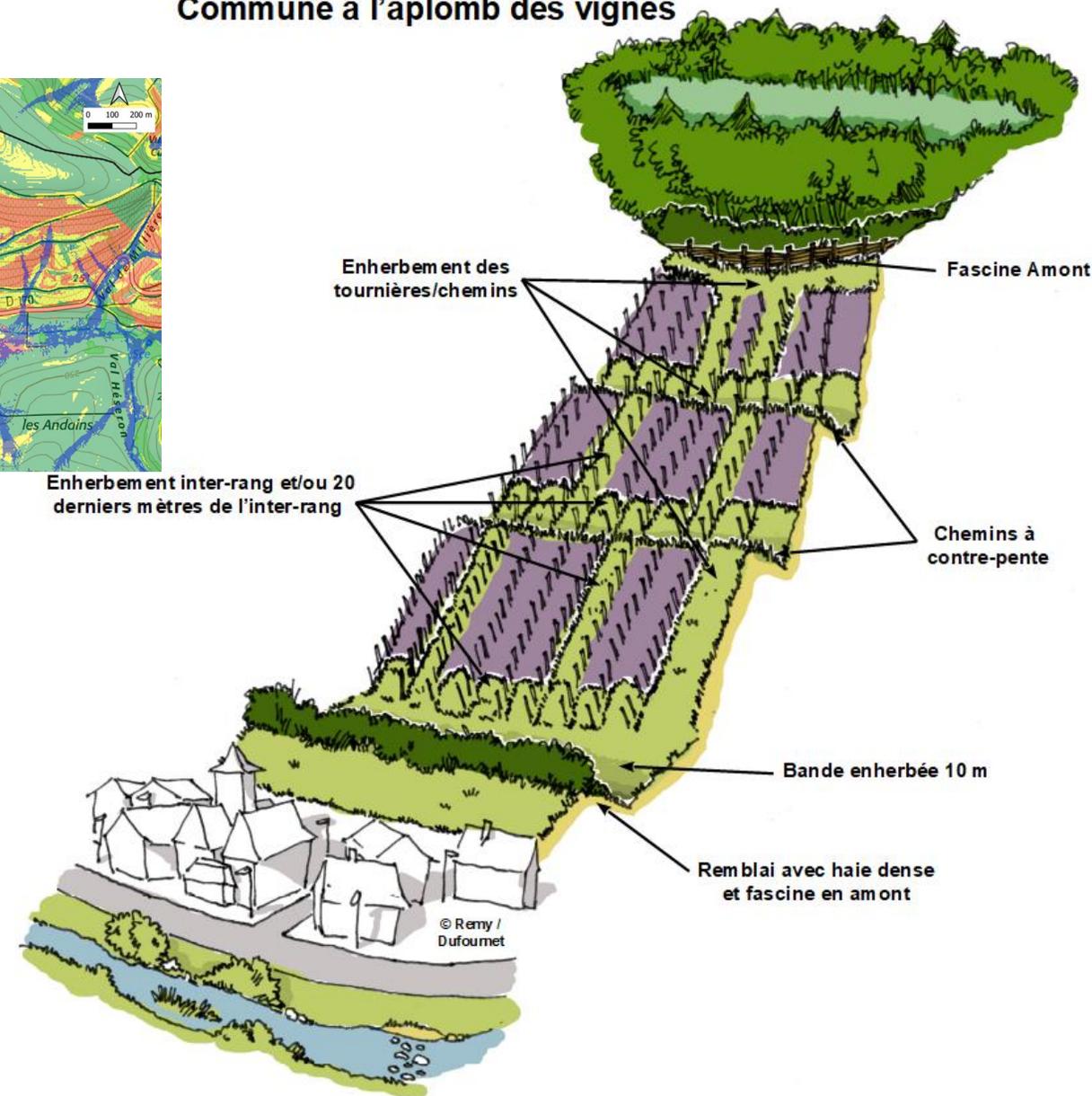
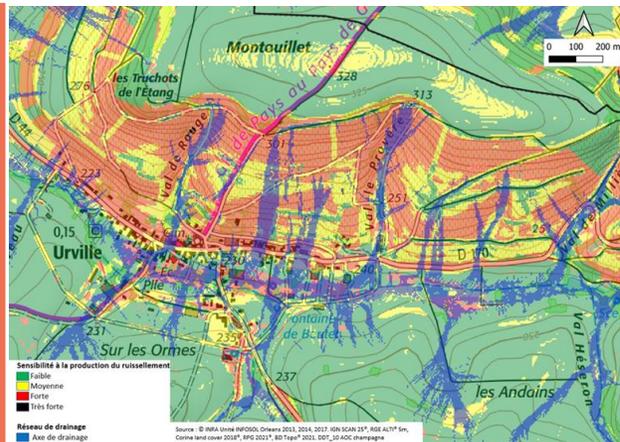
• Aménagements

- bande de 10m (mini.) enherbée + levée de terre (≈30 cm) surmontée d'une haie dense doublée d'une fascine
- zones de déversement/décantation des eaux issues des thalwegs, avec si nécessaire des aménagements d'hydraulique douce (fascines, haies, bandes enherbées)
- bassins sur les zones de drainage majeures

• Orientation

- réduire les tailles de parcelles et réimplanter des haies

Commune à l'aplomb des vignes



EXUTOIRE DES SOUS BASSINS VERSANTS

• Enherbement

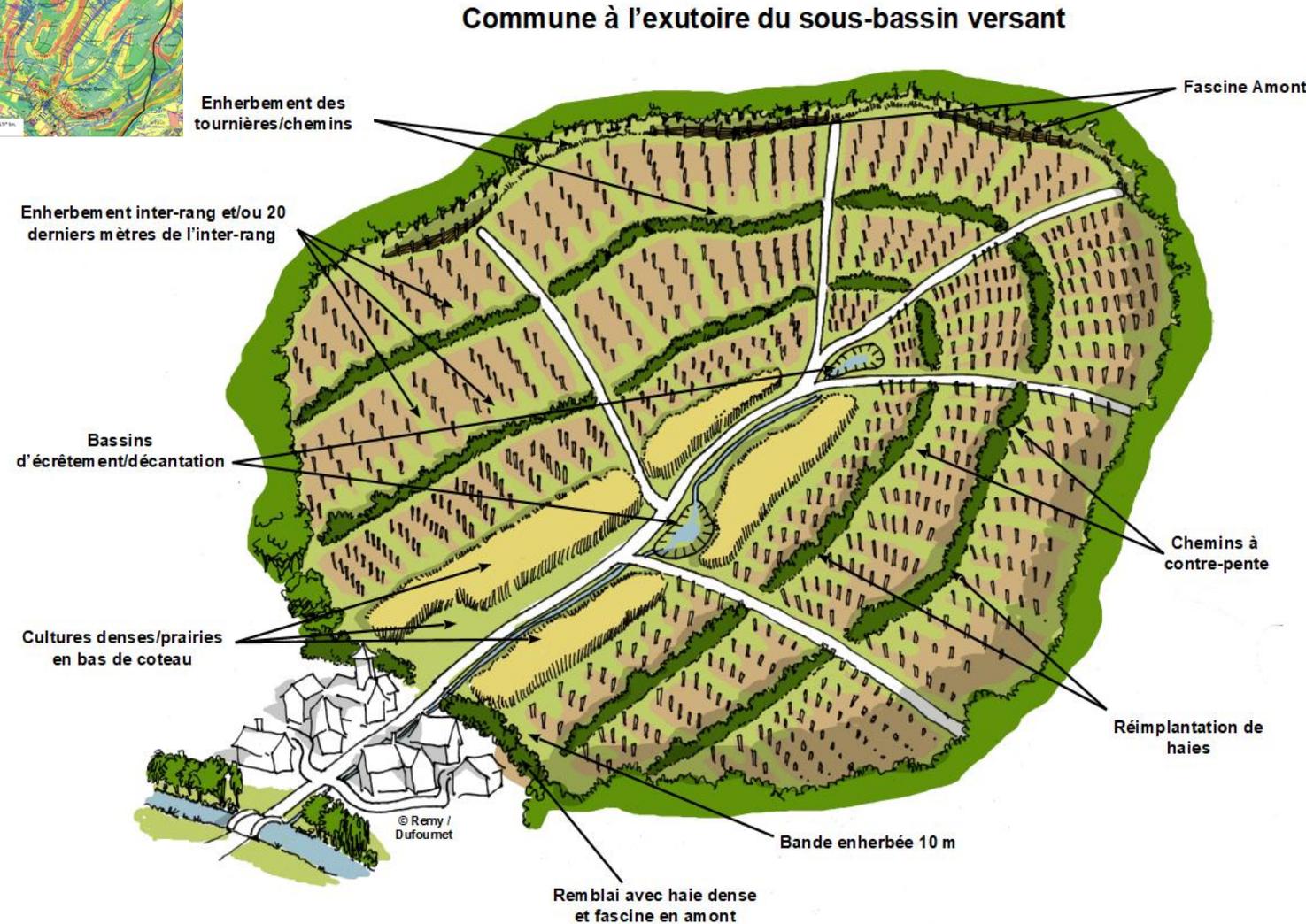
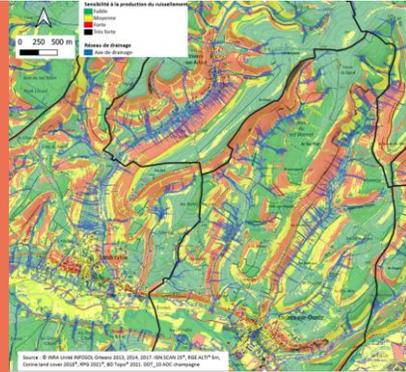
- tournières, charrois, chemins en travaillant des contre-pentes
- inter-rang ou à minima les 20 derniers mètres
- pourtour des fossés/cours d'eau et fossés à redents

• Aménagements

- Fossés à redents
- Travailler les entrées de communes si la route constitue le fond de thalweg
- Multiplier les bassins de stockage/décantation sur les zones de drainage majeures

• Orientations

- réduire les tailles de parcelles et réimplanter des haies
- Changer le sens d'implantation des vignes en fond de thalweg
- Planter prairies/cultures denses en fond de thalweg



EXPOSITION À DÉBORDEMENTS RAPIDES

- Agir à l'amont au niveau des secteurs producteurs de ruissellement

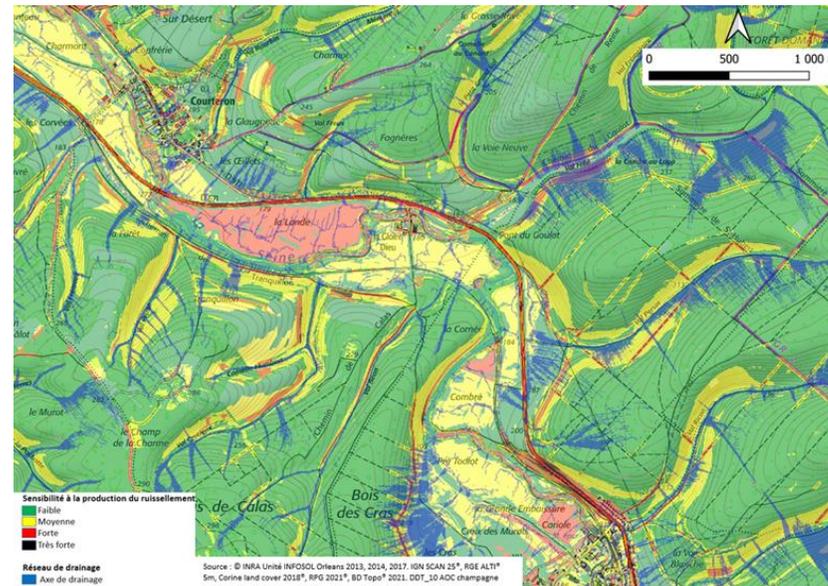
- enherbement
- aménagements
- orientations

- Vigilance et suivi des cours d'eau et des précipitations

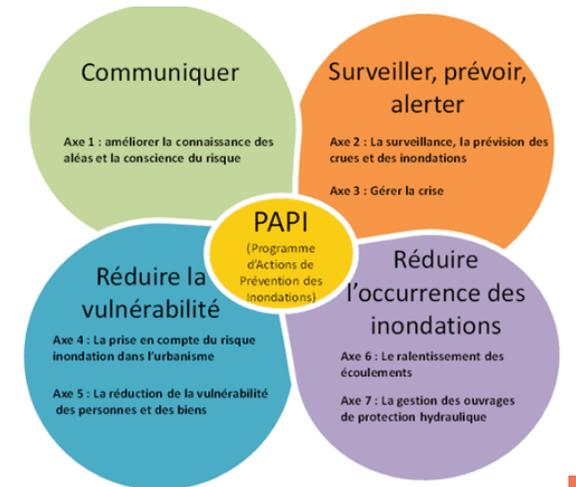
- Vigicrue pour le réseau surveillé
- Vigicrue-Flash pour le réseau amont
- APIC Météo-France pour les précipitations intenses

- Dispositifs d'action

- Programmes d'actions et de prévention des inondations (PAPI)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



VIGICRUES





Merci de votre attention

Vincent REMY

vincent.remy@cerema.fr